



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **08 juillet 2026 à 19h00** - Date de convocation : **03 juillet 2026**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance • **M. Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Etaient présents : Mmes, MM MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents : Mmes LONGIN (pouvoir à Mme POUJOULY), PAQUET (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER)

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE – DL 37/2026

M. le Maire attire l'attention du conseil municipal sur la nécessité de faire prendre conscience aux jeunes générations de l'importance de la Défense Nationale en raison du contexte géostratégique tendu qui prévaut désormais au niveau mondial. Aussi, il considère indispensable que le conseil municipal désigne désormais en son sein un correspondant Défense.

Pascal MAINGUY proposer d'assurer ce rôle.

Après délibération,

Vote : approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Marc Weckstein

PRÉFECTURE DE L'EURE

28 JUIL. 2026

ARRIVÉE

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 08 juillet 2026

Le Maire, Pascal MAINGUY